

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Numéro SIRET 20004131700054	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAN : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	50
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 823 700,00	14 823 700,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 823 700,00	14 823 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 406 000,00	17 406 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 406 000,00	17 406 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 229 700,00	32 229 700,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 017 457,00	0,00	3 016 716,00	3 016 716,00	3 016 716,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 894 314,00	0,00	2 980 213,00	2 980 213,00	2 980 213,00
014	Atténuations de produits	225 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 276 771,00	0,00	6 386 929,00	6 386 929,00	6 386 929,00
66	Charges financières	2 000 000,00	0,00	1 860 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00
67	Charges exceptionnelles	169 000,00	0,00	151 000,00	151 000,00	151 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 545 771,00	0,00	8 897 929,00	8 897 929,00	8 897 929,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	839 029,00		1 060 171,00	1 060 171,00	1 060 171,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 655 600,00		4 865 600,00	4 865 600,00	4 865 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 494 629,00		5 925 771,00	5 925 771,00	5 925 771,00
TOTAL		14 040 400,00	0,00	14 823 700,00	14 823 700,00	14 823 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 823 700,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 937 500,00	0,00	12 293 000,00	12 293 000,00	12 293 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	37 200,00	0,00	101 700,00	101 700,00	101 700,00
75	Autres produits de gestion courante	327 200,00	0,00	333 500,00	333 500,00	333 500,00
Total des recettes de gestion des services		12 316 900,00	0,00	12 743 200,00	12 743 200,00	12 743 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	100 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 425 400,00	0,00	13 001 700,00	13 001 700,00	13 001 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 615 000,00		1 822 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 615 000,00		1 822 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
TOTAL		14 040 400,00	0,00	14 823 700,00	14 823 700,00	14 823 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 823 700,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 103 771,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	67 500,00	0,00	62 500,00	62 500,00	62 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 068 500,00	0,00	2 357 500,00	2 357 500,00	2 357 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 555 000,00	0,00	8 443 000,00	8 443 000,00	8 443 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 691 000,00	0,00	10 863 000,00	10 863 000,00	10 863 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 828 500,00	0,00	4 501 000,00	4 501 000,00	4 501 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 828 500,00	0,00	4 501 000,00	4 501 000,00	4 501 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 519 500,00	0,00	15 364 000,00	15 364 000,00	15 364 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 615 000,00		1 822 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	220 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 835 000,00		2 042 000,00	2 042 000,00	2 042 000,00
	TOTAL	18 354 500,00	0,00	17 406 000,00	17 406 000,00	17 406 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 406 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	480 490,00	0,00	2 868 500,00	2 868 500,00	2 868 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 581 500,00	0,00	6 621 000,00	6 621 000,00	6 621 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 061 990,00	0,00	9 489 500,00	9 489 500,00	9 489 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 577 000,00	0,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	881,00	0,00	729,00	729,00	729,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 577 881,00	0,00	1 770 729,00	1 770 729,00	1 770 729,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 639 871,00	0,00	11 260 229,00	11 260 229,00	11 260 229,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	839 029,00		1 060 171,00	1 060 171,00	1 060 171,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 655 600,00		4 865 600,00	4 865 600,00	4 865 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	220 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 714 629,00		6 145 771,00	6 145 771,00	6 145 771,00
	TOTAL	18 354 500,00	0,00	17 406 000,00	17 406 000,00	17 406 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 406 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 103 771,00
--	--------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 016 716,00		3 016 716,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 980 213,00		2 980 213,00
014	Atténuations de produits	250 000,00		250 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00		140 000,00
66	Charges financières	1 860 000,00	0,00	1 860 000,00
67	Charges exceptionnelles	151 000,00	0,00	151 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	250 000,00	4 865 600,00	5 115 600,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	250 000,00		250 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 060 171,00	1 060 171,00
	Dépenses d'exploitation – Total	8 897 929,00	5 925 771,00	14 823 700,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 823 700,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	972 000,00	972 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 501 000,00	0,00	4 501 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	62 500,00	0,00	62 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 357 500,00	849 000,00	3 206 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 443 000,00	221 000,00	8 664 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	15 364 000,00	2 042 000,00	17 406 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 406 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 293 000,00		12 293 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		850 000,00	850 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	101 700,00		101 700,00
75	Autres produits de gestion courante	333 500,00		333 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00	972 000,00	980 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	250 000,00	0,00	250 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	13 001 700,00	1 822 000,00	14 823 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 823 700,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 770 000,00	0,00	1 770 000,00
13	Subventions d'investissement	2 868 500,00	0,00	2 868 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 621 729,00	9 300,00	6 631 029,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 810 000,00	4 810 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		46 300,00	46 300,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 060 171,00	1 060 171,00
	Recettes d'investissement – Total	11 260 229,00	6 145 771,00	17 406 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 406 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 017 457,00	3 016 716,00	3 016 716,00
604	Achats d'études, prestations de services	500 000,00	510 000,00	510 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	850 000,00	880 000,00	880 000,00
6062	Produits de traitement	200 000,00	170 000,00	170 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	318 000,00	335 000,00	335 000,00
6066	Carburants	102 500,00	97 500,00	97 500,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	10 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	60 000,00	60 000,00
6161	Multirisques	2 210,00	2 260,00	2 260,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	23 000,00	11 000,00	11 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	210 000,00	184 000,00	184 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	3 000,00	2 800,00	2 800,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 300,00	9 500,00	9 500,00
6287	Remboursements de frais	604 647,00	612 656,00	612 656,00
63512	Taxes foncières	800,00	800,00	800,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 894 314,00	2 980 213,00	2 980 213,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6331	Versement de transport	15 978,00	16 424,00	16 424,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 642,00	7 796,00	7 796,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 071,00	15 258,00	15 258,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 609,00	4 693,00	4 693,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 631 973,00	1 728 737,00	1 728 737,00
6413	Primes et gratifications	421 861,00	406 671,00	406 671,00
6415	Supplément familial	28 923,00	26 601,00	26 601,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	268 009,00	279 193,00	279 193,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	448 936,00	437 526,00	437 526,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 708,00	12 769,00	12 769,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 394,00	19 887,00	19 887,00
648	Autres charges de personnel	210,00	158,00	158,00
014	Atténuations de produits (7)	225 000,00	250 000,00	250 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	225 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	25 000,00	28 000,00	28 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	65 000,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 276 771,00	6 386 929,00	6 386 929,00
66	Charges financières (b) (8)	2 000 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 965 000,00	1 827 000,00	1 827 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-29 000,00	-27 000,00	-27 000,00
6688	Autre	64 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	169 000,00	151 000,00	151 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	17 000,00	21 000,00	21 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	88 000,00	76 500,00	76 500,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	64 000,00	53 500,00	53 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	250 000,00	250 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	250 000,00	250 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	100 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 545 771,00	8 897 929,00	8 897 929,00
023	Virement à la section d'investissement	839 029,00	1 060 171,00	1 060 171,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 655 600,00	4 865 600,00	4 865 600,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 600 000,00	4 810 000,00	4 810 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	46 300,00	46 300,00	46 300,00
6861	Dot. amort. Primes rembours obligations	9 300,00	9 300,00	9 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 494 629,00	5 925 771,00	5 925 771,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 494 629,00	5 925 771,00	5 925 771,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 040 400,00	14 823 700,00	14 823 700,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 823 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	514 564,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	541 564,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-27 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
64198	Autres remboursements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 937 500,00	12 293 000,00	12 293 000,00
704	Travaux	375 000,00	331 000,00	331 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 190 000,00	10 400 000,00	10 400 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	225 000,00	250 000,00	250 000,00
70613	Participations assainissement collectif	215 000,00	259 000,00	259 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	102 500,00	105 000,00	105 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	751 000,00	867 000,00	867 000,00
7068	Autres prestations de services	78 000,00	80 000,00	80 000,00
7087	Remboursement de frais	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	37 200,00	101 700,00	101 700,00
748	Autres subventions d'exploitation	37 200,00	101 700,00	101 700,00
75	Autres produits de gestion courante	327 200,00	333 500,00	333 500,00
754	Redevances défaut branchement égout	325 000,00	330 000,00	330 000,00
758	Produits divers de gestion courante	2 200,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 316 900,00	12 743 200,00	12 743 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	100 000,00	250 000,00	250 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	250 000,00	250 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 425 400,00	13 001 700,00	13 001 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 615 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
722	Immobilisations corporelles	850 000,00	850 000,00	850 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	765 000,00	972 000,00	972 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 615 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 040 400,00	14 823 700,00	14 823 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 823 700,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	67 500,00	62 500,00	62 500,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	17 500,00	12 500,00	12 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 068 500,00	2 357 500,00	2 357 500,00
2111	Terrains nus	12 500,00	12 500,00	12 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	50 000,00	60 000,00	60 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	200 000,00	250 000,00	250 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2154	Matériel industriel	150 000,00	200 000,00	200 000,00
2155	Outils industriel	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2181	Installat° générales, agencements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 555 000,00	8 443 000,00	8 443 000,00
2313	Constructions	3 085 000,00	4 113 000,00	4 113 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 470 000,00	4 330 000,00	4 330 000,00
Total des dépenses d'équipement		9 691 000,00	10 863 000,00	10 863 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 828 500,00	4 501 000,00	4 501 000,00
1641	Emprunts en euros	1 781 000,00	1 780 000,00	1 780 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00	460 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 527 500,00	2 200 000,00	2 200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	59 000,00	60 000,00	60 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		6 828 500,00	4 501 000,00	4 501 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 519 500,00	15 364 000,00	15 364 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 615 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	765 000,00	972 000,00	972 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	234 000,00	373 000,00	373 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	17 000,00	11 000,00	11 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	181 000,00	192 000,00	192 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	64 000,00	64 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	40 000,00	40 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	329 000,00	288 000,00	288 000,00
	Charges transférées	850 000,00	850 000,00	850 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	850 000,00	849 000,00	849 000,00
2313	Constructions	0,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	220 000,00	220 000,00	220 000,00
2313	Constructions	55 000,00	55 000,00	55 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	165 000,00	165 000,00	165 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 835 000,00	2 042 000,00	2 042 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 354 500,00	17 406 000,00	17 406 000,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 406 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	480 490,00	2 868 500,00	2 868 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	60 550,00	2 868 500,00	2 868 500,00
1313	Subv. équipt Départements	419 940,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 581 500,00	6 621 000,00	6 621 000,00
1641	Emprunts en euros	6 054 000,00	4 003 000,00	4 003 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 527 500,00	2 200 000,00	2 200 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	418 000,00	418 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 061 990,00	9 489 500,00	9 489 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 577 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
10222	FCTVA	1 577 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	881,00	729,00	729,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 577 881,00	1 770 729,00	1 770 729,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 639 871,00	11 260 229,00	11 260 229,00
021	Virement de la section d'exploitation	839 029,00	1 060 171,00	1 060 171,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 655 600,00	4 865 600,00	4 865 600,00
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00	9 300,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	4 600 000,00	4 810 000,00	4 810 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	46 300,00	46 300,00
4818	Charges à étaler	46 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 494 629,00	5 925 771,00	5 925 771,00
041	Opérations patrimoniales (8)	220 000,00	220 000,00	220 000,00
2031	Frais d'études	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 714 629,00	6 145 771,00	6 145 771,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 354 500,00	17 406 000,00	17 406 000,00

+			
	RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00	

+			
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00	

=			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 406 000,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
L.T050304 (C02CAN008)	01/11/2005	2 240 000,00	2 240 000,00	107 360,00	160 000,00	2 240 000,00
L.T099533 (C02CAN015)	14/12/2009	2 287 500,00	2 287 500,00	85 494,84	91 500,00	2 287 500,00
00343383 (C02CAN016)	01/04/2010	1 502 400,00	0,00	59 341,04	75 120,00	1 502 400,00
00357023 (C02CAN017)	13/09/2013	1 366 666,67	0,00	62 037,90	133 333,33	1 366 666,67
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		7 396 566,67	4 527 500,00	314 233,58	459 953,33	7 396 566,67

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé OIN	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					57 205 538,24									
1641 Emprunts en euros (total)					46 582 538,24									
0 022 949 X (C02CAN022)	Crédit Foncier de France	03/05/2013	01/02/2015	02/05/2015	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,980	5,150	T	P	O	A-1
001274892Z (C02CCPC001)	Crédit Foncier de France	04/07/2011	30/05/2013	30/05/2014	2 500 000,00	F	FIXE	FIXE	4,940	4,760	A	C	O	A-1
0772/102/101 (C02CAN019)	Société Générale	07/05/2012	02/01/2013	02/04/2013	2 700 000,00	F	FIXE	FIXE	5,240	5,420	T	C	O	A-1
0773/103/001 (C02CAN020)	Société Générale	08/08/2012	02/01/2013	02/04/2013	900 000,00	F	FIXE	FIXE	5,240	5,420	T	C	O	A-1
1274371 (C02CAN023)	Caisse Dépôts et Consignations	15/11/2011	30/04/2012	01/02/2013	980 000,00	F	FIXE	FIXE	4,510	4,510	A	P	O	A-1
20000657 (C02GERM002)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	22/12/2000	27/12/2000	27/03/2001	22 867,35	F	FIXE	FIXE	5,490	5,610	T	P	O	A-1
2006090040 (C02PRAH001)	Crédit Mutuel Océan	11/01/2011	31/01/2011	30/04/2011	1 400 000,00	F	FIXE	FIXE	3,430	3,480	T	P	O	A-1
2007 07 001 (C02CAN013)	Royal Bank of Scotland	13/07/2007	01/06/2008	01/09/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	TAUX STRUCTURES	2,090	4,340	A	P	O	E-3
256/101/001 (C02CAN011)	Société Générale	31/10/2006	01/11/2006	01/11/2011	3 450 000,00	F	FIXE	FIXE	3,970	4,070	S	P	O	A-1
256/101/002 (C02CAN011A)	Société Générale	31/10/2006	01/05/2007	01/11/2007	3 450 000,00	F	FIXE	FIXE	2,830	2,890	S	C	O	A-1
45089966292T (C02CAN012)	Crédit Foncier de France	17/08/2007	01/10/2007	01/10/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	TAUX STRUCTURES	3,840	3,900	A	P	O	F-6
45843564892N (C02CAN007)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	29/12/2003	30/05/2004	1 000 000,00	V	EURB6M	EURB6M	2,250	2,390	S	C	O	A-1
45847740892J (C02CAN007A)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	05/11/2004	30/01/2005	3 000 000,00	V	EURB3M	EURB3M	2,160	3,210	T	C	O	A-1
70002736061 (C02BRUL001)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sévres	01/12/2005	01/09/2005	01/09/2006	140 000,00	F	FIXE	FIXE	4,180	4,010	A	P	O	A-1
70003665362 (C02GERM001)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sévres	01/02/2006	15/12/2006	15/03/2007	300 000,00	F	FIXE	FIXE	4,150	4,220	T	P	O	A-1
A33100MB (C02SR001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	03/01/2000	03/01/2000	01/03/2001	253 065,37	F	FIXE	FIXE	3,970	4,030	T	C	O	A-1
MIN282780EUR001 (C02CAN014)	Caisse Française de Financement Local	01/10/2008	15/12/2009	01/02/2011	5 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,990	4,800	A	C	O	A-1
MIN282805EUR001 (C02CAN009)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	12/12/2005	01/07/2006	1 000 000,00	V	EURB6M	EURB6M	2,550	1,600	S	X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN282805EUR/002 (C02CAND009A)	29/11/2005	20/07/2006	01/02/2007	2 000 000,00	V	EURIB6M	3,170	1,500	EURO	S	X	O	A-1
MIN282806EUR/001 (C02CAND003)	26/09/2002	01/04/2003	01/07/2003	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,450	4,590	EURO	T	P	O	B-1
MON230313EUR (C02BEAU002)	01/06/2005	01/07/2005	01/01/2006	400 000,00	F	FIXE	4,200	4,240	EURO	S	P	O	A-1
MON233172EUR02417 (C02BEAU001)	01/04/2005	01/10/2005	01/04/2006	410 000,00	F	FIXE	3,810	3,850	EURO	S	P	O	A-1
MON282052EUR (C02CAN021)	15/07/2013	01/08/2013	01/11/2013	678 638,04	F	FIXE	1,770	1,780	EURO	T	P	O	A-1
MON282820EUR001 (C02CAN010)	03/07/2006	01/08/2006	01/08/2007	4 893 401,46	C	TAUX STRUCTURES	4,740	5,470	EURO	A	P	O	E-3
MON500868EUR (C02BEAU003)	01/04/2007	01/05/2008	01/08/2008	104 566,02	F	FIXE	4,690	4,770	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				10 623 000,00									
00343383 (C02CAN016)	13/12/2010	30/06/2011	30/06/2012	1 878 000,00	F	FIXE	3,700	5,810	EURO	A	C	O	A-1
00357023 (C02CAN017)	13/09/2011	30/03/2012	30/06/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,220	4,350	EURO	T	C	O	A-1
L.T059304 (C02CAN008)	01/12/2005	13/12/2005	15/11/2006	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,840	3,960	EURO	A	C	O	A-1
L.T098533 (C02CAN015)	14/12/2009	15/12/2010	15/03/2012	2 745 000,00	F	FIXE	3,640	3,660	EURO	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
				0,00			0,000	0,000				N	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				888 693,63									
1675 Dettes pour ME,TP et PPP (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				888 693,63									
120122602 (C02AEACAN005)	18/07/2012	31/12/2013	31/12/2014	252 693,63	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1
2005-0504001 (C02AEACAN01)	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2006	486 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1
2005-0504002 (C02AEACAN02)	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2006	150 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					58 094 231,87									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **IV**
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		41 832 694,03					1 798 034,61	0,00	2 215 928,84	514 564,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		34 436 127,36					1 503 538,41	0,00	1 755 975,50	471 414,00
0 022 949 X (C02CAN022)	N	0,00	A-1	2 920 774,85	28,00	F	FIXE	4,980	146 564,16	0,00	48 462,47	24 237,00
001274892Z (C02CCPC001)	N	0,00	A-1	2 250 000,01	27,00	F	FIXE	4,940	112 693,75	0,00	83 333,33	64 220,00
0772102101 (C02CAN019)	N	0,00	A-1	2 025 000,00	11,00	F	FIXE	5,240	103 994,35	0,00	180 000,00	24 438,00
0773103001 (C02CAN020)	N	0,00	A-1	675 000,00	11,00	F	FIXE	5,240	34 664,78	0,00	60 000,00	8 146,00
1274371 (C02CAN023)	N	0,00	A-1	823 110,88	15,00	V	LIVRET A	2,250	18 519,99	0,00	40 835,23	16 106,00
20000657 (C02GERM002)	N	0,00	A-1	6 748,91	4,00	F	FIXE	5,490	338,92	0,00	1 551,88	4,00
2006090040 (C02PRAH001)	N	0,00	A-1	1 089 994,59	14,00	F	FIXE	3,430	36 615,36	0,00	60 406,76	6 045,00
2007 07 001 (C02CAN013)	N	0,00	A-1	2 507 128,28	21,00	F	FIXE	4,500	112 713,17	0,00	73 205,17	9 431,00
2561011001 (C02CAN011)	N	0,00	A-1	2 717 688,19	20,00	F	FIXE	4,970	135 417,90	0,00	90 686,63	11 243,00
2561011002 (C02CAN011A)	N	0,00	A-1	2 357 500,00	19,00	F	FIXE	5,180	121 795,84	0,00	115 000,00	10 003,00
45089966292T (C02CAN012)	N	0,00	A-1	2 397 445,30	21,00	F	FIXE	5,500	133 690,87	0,00	79 203,41	32 584,00
45843564892N (C02CAN007)	N	0,00	A-1	566 666,58	17,00	F	FIXE	3,420	19 357,83	0,00	33 333,34	1 621,00
45847740692J (C02CAN007A)	N	0,00	A-1	1 800 000,00	18,00	F	FIXE	2,960	52 893,56	0,00	100 000,00	8 806,00
70002736061 (C02BRUL001)	N	0,00	A-1	104 881,27	18,50	F	FIXE	4,180	4 384,04	0,00	3 724,06	1 772,00
70003665362 (C02GERM001)	N	0,00	A-1	237 430,51	20,00	F	FIXE	4,150	9 733,06	0,00	7 797,06	450,00
A33100MB (C02SR001)	N	0,00	A-1	99 118,61	9,00	V	TAM	0,480	385,19	0,00	11 013,20	30,00
MIN282780EUR001 (C02CAN014)	N	0,00	A-1	3 873 785,88	23,00	F	FIXE	4,990	193 301,92	0,00	161 407,74	169 514,00
MIN282805EUR001 (C02CAN009)	N	0,00	A-1	658 358,13	14,00	V	EURIB6M	0,490	1 316,15	0,00	37 756,34	634,00
MIN282805EUR002 (C02CAN009A)	N	0,00	A-1	1 355 374,49	13,50	V	EURIB6M	0,500	2 709,93	0,00	77 153,85	1 086,00
MIN282806EUR001 (C02CAN003)	N	0,00	B-1	2 544 699,54	26,00	C	TAUX STRUCTURES	4,450	114 016,39	0,00	47 462,64	28 399,00
MON230313EUR (C02BEAU002)	N	0,00	A-1	306 494,28	18,50	F	FIXE	4,200	12 760,39	0,00	10 814,57	6 209,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON233127EUR02417 (C02BEAU001)	N	0,00	A-1	309 653,98	18,50	F	FIXE	3,810	11 359,64	11 690,64	0,00	2 872,00
MON28205EUR (C02CAN021)	N	0,00	A-1	333 463,84	3,00	F	FIXE	1,770	109 538,75	5 177,46	0,00	657,00
MON28282EUR001 (C02CAN010)	N	0,00	E-3	2 414 208,65	6,50	C	TAUX STRUCTURES	4,740	305 662,03	116 022,84	0,00	42 477,00
MON50086EUR (C02BEAU003)	N	0,00	A-1	61 600,59	8,00	F	FIXE	4,690	6 267,40	2 779,92	0,00	430,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		7 396 566,67					459 953,34	294 496,20	0,00	43 150,00
00343383 (C02CAN016)	N	0,00	A-1	1 502 400,00	19,50	F	FIXE	3,700	75 120,00	56 360,87	0,00	27 138,00
00357023 (C02CAN017)	N	0,00	A-1	1 366 666,67	10,00	F	FIXE	4,220	133 333,34	56 329,19	0,00	289,00
L.T059304 (C02CAN008)	N	0,00	A-1	2 240 000,00	14,00	F	FIXE	4,400	160 000,00	99 928,89	0,00	11 948,00
L.T099533 (C02CAN015)	N	0,00	A-1	2 287 500,00	24,00	F	FIXE	3,640	91 500,00	81 877,25	0,00	3 775,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		-271,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	N	0,00	-	-271,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		463 209,15					58 462,24	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
120122602 (C02AECAN005)	N	0,00	A-1	463 209,15					58 462,24	0,00	0,00	0,00
2005-0504001 (C02AECAN01)	N	0,00	A-1	208 809,15	13,00	F	FIXE	0,000	16 062,24	0,00	0,00	0,00
2005-0504002 (C02AECAN02)	N	0,00	A-1	194 400,00	6,00	F	FIXE	0,000	32 400,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	N	0,00	A-1	60 000,00	6,00	F	FIXE	0,000	10 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		42 295 632,18					2 274 391,08	1 798 034,61	0,00	514 564,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		
A1.3		

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN28280EUR/001 (C02CAN003)	Caisse Française de Financement Local	3 000 000,00	2 544 699,54	1	40,00		4,45	EURIB3M	0,00		4,450	114 016,39	0,00	6,02
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 544 699,54						0,00			114 016,39	0,00	6,02
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MON28280EUR001 (C02CAN010)	Caisse Française de Financement Local	4 893 401,46	2 414 208,65	3	17,00		4,74	6,73-57(CMS30ANS-CMS2ANS)	0,00		4,740	116 022,84	0,00	5,71
TOTAL (E)		4 893 401,46	2 414 208,65						0,00			116 022,84	0,00	5,71
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 893 401,46	4 958 908,19						0,00			230 039,23	0,00	11,72

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétablisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétablisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétablisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	37 336 984,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 544 699,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	5,71	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 414 208,65	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 355 374,49					2 000 000,00				0,00	0,00	0,00
SWAP 22	MIN28280EUR002 (C02CAN009A)	1 355 374,49	01/08/2030	Société générale	SWAP	TAUX	2 000 000,00	01/08/2012	02/08/2017	S	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		1 355 374,49					2 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture										Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)						Charges c/668	Produits c/768				
Taux fixe (total)														
SWAP 22	MIN282805EUR002 (C02CAN009A)	EURIBOR 6M + 0.10	0.400	FIXE	4.550				472 216,22	472 216,22	24 322,63	24 322,63	A-1	A-1
Taux variable simple (total)									0,00	0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)									0,00	0,00	0,00	0,00		
Total									472 216,22	472 216,22	24 322,63	24 322,63		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	24 Février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires)	5	24/02/2014
L	Constructions et bâtiments durables	40	24/02/2014
L	Bâtiments légers - abris	15	24/02/2014
L	Agencement et aménagement des terrains et des constructions	15	24/02/2014
L	Réseaux d'assainissement	40	24/02/2014
L	Stations d'épuration (ouvrage de génie civil)	30	24/02/2014
L	Installations techniques complexes ou spécialisées	15	24/02/2014
L	Organes de régulation (électronique, capteurs,...), débitmètre	8	24/02/2014
L	Matériel et outillage industriel	10	24/02/2014
L	Petit outillage industriel	5	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Mobilier de bureau	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et bureautique	10	24/02/2014
L	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux, matériel hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24/02/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		127 000,00	127 000,00	0,00	127 000,00
Dette	0,00	17/12/2012	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Litige et contentieux	0,00	24/02/2014	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00
Dépréciations (2)	250 000,00		400 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	250 000,00		0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	30/06/2014	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	27/06/2016	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	250 000,00		527 000,00	777 000,00	0,00	777 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 272 000,00	3 272 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 300 000,00	2 300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 780 000,00	1 780 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	60 000,00	60 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		972 000,00	972 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	972 000,00	972 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 272 000,00	0,00	0,00	3 272 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 695 771,00	III 7 695 771,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 770 000,00	1 770 000,00
10222	FCTVA	1 770 000,00	1 770 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 925 771,00	5 925 771,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	4 810 000,00	4 810 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 300,00	46 300,00
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 060 171,00	1 060 171,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 695 771,00	0,00	0,00	0,00	7 695 771,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 272 000,00
Ressources propres disponibles	IV	7 695 771,00
Solde	V = IV – II (6)	4 423 771,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	2 961 418,00
604	Achats d'études, prestations de service	505 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	880 000,00
6062	Produits de traitement	170 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	332 000,00
6066	Carburants	92 500,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00
6137	Red., dts de passage-servitudes div.	10 000,00
61521	Sur biens immobiliers	10 000,00
61551	Matériel roulant	43 000,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00
6156	Maintenance	60 000,00
6161	Multirisques	2 260,00
617	Etudes et recherches	10 000,00
618	Divers	11 000,00
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.	184 000,00
6226	Honoraires	20 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00
6256	Missions	2 800,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 500,00
6287	Remboursements de frais	572 358,00
63512	Taxes foncières	800,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	2 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 783 213,00
6218	Autres personnels extérieurs	2 000,00
6331	Versement de transport	16 424,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	7 796,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	15 258,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi	4 693,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	1 531 737,00
6413	Primes et gratifications	406 671,00
6415	Supplément familial	26 601,00
6451	Cotisations à l'urssaf	279 193,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	437 526,00
6454	Cotisations aux assedic	12 769,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	19 887,00
648	Autres charges de personnel	158,00
014	Atténuations de produits	250 000,00
706129	Reversements aux agences de l'eau	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00
6542	Créances éteintes	28 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	52 000,00
66	Charges financières	1 860 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 827 000,00
66112	Intérêts_rattachements des icne	-27 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6688	Autres charges financières	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	151 000,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	21 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	76 500,00
6743	Subv. exc. de fonctionnement	53 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	250 000,00
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	250 000,00
022	Dépenses imprévues	250 000,00
Total des dépenses réelles		8 645 631,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 865 600,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo	4 810 000,00
6812	Dot. amort. des charges d'exp. à répartir	46 300,00
6861	Dot. amor. primes remb. obligations	9 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 060 171,00
Total des dépenses d'ordre		5 925 771,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		14 571 402,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	15 000,00
64198	Autres remboursements	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 188 000,00
704	Travaux	331 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 400 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux	250 000,00
70613	Participation assainissement collectif	259 000,00
7063	Contrib.communes (eaux pluviales)	867 000,00
7068	Autres prestations de services	80 000,00
7087	Remboursement de frais	1 000,00
74	Subventions d'exploitation	76 700,00
748	Autres subventions d exploitation	76 700,00
75	Autres produits de gestion courante	333 500,00
754	Red.défaut branchement à l égout	330 000,00
758	Produits divers de gestion courante	3 500,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00
7714	Rec.sur créances adm.en non valeur	500,00
7718	Autres pdts ex.sur op.de gestion	3 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	250 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	250 000,00
Total des recettes réelles		12 871 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 822 000,00
722	Immobilisations corporelles	850 000,00
777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat	972 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 822 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		14 693 700,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	55 298,00
6063	Fournitures de petits équipements	3 000,00
6066	Carburants	5 000,00
604	Achats d'études, prestations de service	5 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00
6287	Remboursements de frais	40 298,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	197 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	197 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		252 298,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		252 298,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 000,00
7062	Red.d'assainissement non collectif	105 000,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00
748	Autres subventions d exploitation	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		130 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		130 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	62 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 357 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 443 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 501 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		15 364 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 822 000,00
041	Opérations patrimoniales	220 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 042 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		17 406 000,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	2 868 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 621 729,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 770 000,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		11 260 229,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>4 865 600,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>220 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>1 060 171,00</i>
Total des recettes d'ordre		6 145 771,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 406 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				1 017 292,29	832 330,07	46 300,00	138 662,22
2017	Indemnité de remboursement anticipé	22	04/01/1999	1 017 292,29	832 330,07	46 300,00	138 662,22

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,80	9,80	9,20	0,00	9,20
Adjoint Administr. 1 CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administr. 2 CL	C	2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
Adj. Adminis. Princ 1 CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adj. Adminis. Princ 2 CL	C	4,00	0,00	4,00	3,40	0,00	3,40
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	0,00	57,00	50,60	6,00	56,60
Adj. technique 1 Ci	C	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adj. technique 2 Ci	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adj. Tech.Princ.1 Ci	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adj. Tech.Princ.2 Ci	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Ingénieur Chef Ci. Norma	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Princip 1CL	B	3,00	0,00	3,00	1,60	1,00	2,60
Technicien Princip 2CL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien territorial	B	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,80	66,80	59,80	6,00	65,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjt technique 1 Ci	C	TECH	347	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	430	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	588	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien Princip 1CL	B	TECH	480	0,00	3-2	CDD
Technicien Princip 2CL	B	TECH	500	0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH	425	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
				55 897,00		
Apprenti	C	OTR		12 495,00	A	A
Apprenti	C	OTR		12 143,00	A	A
Apprenti	C	OTR		10 735,00	A	A
Contrat d'Emploi Avenir	C	OTR		20 524,00	A	A
Technicien territorial	B	TECH	357	0,00	3-a°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	357	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				55 897,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PW : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois ou niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : **77**

Nombre de suffrages exprimés : **77**

VOTES :

Pour : **66**

Contre : **3**

Abstentions : **8**

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Date de convocation : 2 décembre 2016

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR

A NIORT, le 8 décembre 2016

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 8 décembre 2016

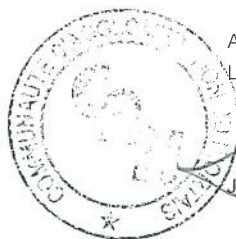
Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

compte tenu de la transmission en préfecture, le **13 DEC. 2016**, et de la publication le 9 décembre 2016

A NIORT, le 8 décembre 2016

Le Président,



Jérôme BALOÏE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Numéro SIRET 20004131700047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAN : TRANSPORTS (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	27
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	28
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du)

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V	O	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 681 250,00	18 681 250,00
T			+	+
E				
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
			P	+
O	R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
T			0,00	0,00
S			=	=
		TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 681 250,00	18 681 250,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V	O	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 296 750,00	3 296 750,00
T			+	+
E				
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
			P	+
O	R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
T			0,00	0,00
S			=	=
		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 296 750,00	3 296 750,00
TOTAL				
		TOTAL DU BUDGET (3)	21 978 000,00	21 978 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 624 726,00	0,00	15 140 465,00	15 140 465,00	15 140 465,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	455 000,00	0,00	432 139,00	432 139,00	432 139,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 569 000,00	0,00	1 586 000,00	1 586 000,00	1 586 000,00
Total des dépenses de gestion des services		15 698 726,00	0,00	17 208 604,00	17 208 604,00	17 208 604,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 799 226,00	0,00	17 309 104,00	17 309 104,00	17 309 104,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	211 174,00		319 361,00	319 361,00	319 361,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 034 900,00		1 052 785,00	1 052 785,00	1 052 785,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 246 074,00		1 372 146,00	1 372 146,00	1 372 146,00
TOTAL		17 045 300,00	0,00	18 681 250,00	18 681 250,00	18 681 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 681 250,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	15 300 000,00	0,00	15 400 000,00	15 400 000,00	15 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 571 500,00	0,00	1 571 500,00	1 571 500,00	1 571 500,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
Total des recettes de gestion des services		16 883 500,00	0,00	18 526 500,00	18 526 500,00	18 526 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 883 500,00	0,00	18 526 500,00	18 526 500,00	18 526 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	161 800,00		154 750,00	154 750,00	154 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		161 800,00		154 750,00	154 750,00	154 750,00
TOTAL		17 045 300,00	0,00	18 681 250,00	18 681 250,00	18 681 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 681 250,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 217 396,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	369 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 547 000,00	0,00	2 502 000,00	2 502 000,00	2 502 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	156 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 072 000,00	0,00	2 752 000,00	2 752 000,00	2 752 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 072 000,00	0,00	2 752 000,00	2 752 000,00	2 752 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	161 800,00		154 750,00	154 750,00	154 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)	330 000,00		390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	491 800,00		544 750,00	544 750,00	544 750,00
	TOTAL	2 563 800,00	0,00	3 296 750,00	3 296 750,00	3 296 750,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 296 750,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	711 826,00	0,00	1 154 604,00	1 154 604,00	1 154 604,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	711 826,00	0,00	1 154 604,00	1 154 604,00	1 154 604,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 900,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
	Total des recettes financières	275 900,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	987 726,00	0,00	1 534 604,00	1 534 604,00	1 534 604,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	211 174,00		319 361,00	319 361,00	319 361,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 034 900,00		1 052 785,00	1 052 785,00	1 052 785,00
041	Opérations patrimoniales (4)	330 000,00		390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 576 074,00		1 762 146,00	1 762 146,00	1 762 146,00
	TOTAL	2 563 800,00	0,00	3 296 750,00	3 296 750,00	3 296 750,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 296 750,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 217 396,00
--	--------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 140 465,00		15 140 465,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	432 139,00		432 139,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 586 000,00		1 586 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 052 785,00	1 052 785,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		319 361,00	319 361,00
Dépenses d'exploitation – Total		17 309 104,00	1 372 146,00	18 681 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 681 250,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 750,00	44 750,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	140 000,00	0,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 502 000,00	0,00	2 502 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	110 000,00	160 000,00	270 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	340 000,00	340 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 752 000,00	544 750,00	3 296 750,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 296 750,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00		5 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		110 000,00	110 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 400 000,00		15 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 571 500,00		1 571 500,00
75	Autres produits de gestion courante	1 550 000,00		1 550 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	44 750,00	44 750,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		18 526 500,00	154 750,00	18 681 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 681 250,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	40 000,00	0,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 154 604,00	0,00	1 154 604,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	340 000,00	340 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	340 000,00	0,00	340 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 052 785,00	1 052 785,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		319 361,00	319 361,00
Recettes d'investissement – Total		1 534 604,00	1 762 146,00	3 296 750,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 296 750,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 624 726,00	15 140 465,00	15 140 465,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 650,00	1 530,00	1 530,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	13 037 000,00	14 470 000,00	14 470 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	6 400,00	6 400,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	28 215,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	3 780,00	3 780,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	3 920,00	3 820,00	3 820,00
6161	Multirisques	0,00	947,00	947,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	944,00	0,00	0,00
618	Divers	8 300,00	8 300,00	8 300,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	2 900,00	3 100,00	3 100,00
6257	Réceptions	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 000,00	19 000,00	19 000,00
6287	Remboursements de frais	412 897,00	437 888,00	437 888,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	455 000,00	432 139,00	432 139,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6331	Versement de transport	2 220,00	2 425,00	2 425,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 057,00	1 155,00	1 155,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 114,00	2 309,00	2 309,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	634,00	693,00	693,00
6411	Salaires, appointements, commissions	256 415,00	232 196,00	232 196,00
6413	Primes et gratifications	80 010,00	74 280,00	74 280,00
6415	Supplément familial	1 872,00	2 787,00	2 787,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 412,00	42 939,00	42 939,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 637,00	64 914,00	64 914,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 727,00	2 689,00	2 689,00
648	Autres charges de personnel	252,00	252,00	252,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 569 000,00	1 586 000,00	1 586 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 569 000,00	1 586 000,00	1 586 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		15 698 726,00	17 208 604,00	17 208 604,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		15 799 226,00	17 309 104,00	17 309 104,00
023	Virement à la section d'investissement	211 174,00	319 361,00	319 361,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 034 900,00	1 052 785,00	1 052 785,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 034 900,00	1 052 785,00	1 052 785,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 246 074,00	1 372 146,00	1 372 146,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 246 074,00	1 372 146,00	1 372 146,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 045 300,00	18 681 250,00	18 681 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 681 250,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 300 000,00	15 400 000,00	15 400 000,00
734	Versement de transport	15 300 000,00	15 400 000,00	15 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 571 500,00	1 571 500,00	1 571 500,00
7471	Subv. exploitat° État	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 521 500,00	1 521 500,00	1 521 500,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	1 543 000,00	1 543 000,00
758	Produits divers de gestion courante	7 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 883 500,00	18 526 500,00	18 526 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 883 500,00	18 526 500,00	18 526 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	161 800,00	154 750,00	154 750,00
722	Immobilisations corporelles	118 300,00	110 000,00	110 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	43 500,00	44 750,00	44 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		161 800,00	154 750,00	154 750,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 045 300,00	18 681 250,00	18 681 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 681 250,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	369 000,00	140 000,00	140 000,00
2031	Frais d'études	365 000,00	136 000,00	136 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 547 000,00	2 502 000,00	2 502 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 000,00	2 000,00
2138	Autres constructions	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	1 040 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	6 900,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	156 000,00	110 000,00	110 000,00
2313	Constructions	126 000,00	110 000,00	110 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 072 000,00	2 752 000,00	2 752 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 072 000,00	2 752 000,00	2 752 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	161 800,00	154 750,00	154 750,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	43 500,00	44 750,00	44 750,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	1 250,00	1 250,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 000,00	28 000,00	28 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 500,00	15 500,00	15 500,00
	Charges transférées	118 300,00	110 000,00	110 000,00
2313	Constructions	118 300,00	110 000,00	110 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	330 000,00	390 000,00	390 000,00
2138	Autres constructions	70 000,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	180 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		491 800,00	544 750,00	544 750,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 563 800,00	3 296 750,00	3 296 750,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 296 750,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	711 826,00	1 154 604,00	1 154 604,00
1641	Emprunts en euros	711 826,00	1 154 604,00	1 154 604,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		711 826,00	1 154 604,00	1 154 604,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 900,00	40 000,00	40 000,00
10222	FCTVA	95 900,00	40 000,00	40 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	340 000,00	340 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	180 000,00	340 000,00	340 000,00
Total des recettes financières		275 900,00	380 000,00	380 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		987 726,00	1 534 604,00	1 534 604,00
021	Virement de la section d'exploitation	211 174,00	319 361,00	319 361,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 034 900,00	1 052 785,00	1 052 785,00
28031	Frais d'études	20 000,00	6 400,00	6 400,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00	8 040,00	8 040,00
28131	Bâtiments	10 500,00	10 500,00	10 500,00
28138	Autres constructions	250 000,00	223 400,00	223 400,00
28154	Matériel industriel	5 000,00	3 200,00	3 200,00
28155	Outillage industriel	400,00	18 730,00	18 730,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	700 000,00	720 300,00	720 300,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	17 800,00	17 800,00	17 800,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	0,00	535,00	535,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	1 640,00	1 640,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	140,00	140,00
28182	Matériel de transport	5 500,00	5 500,00	5 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	2 460,00	2 460,00
28184	Mobilier	200,00	540,00	540,00
28188	Autres	20 000,00	33 600,00	33 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 246 074,00	1 372 146,00	1 372 146,00
041	Opérations patrimoniales (8)	330 000,00	390 000,00	390 000,00
2031	Frais d'études	45 000,00	45 000,00	45 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	8 000,00	10 000,00	10 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	172 000,00	330 000,00	330 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 576 074,00	1 762 146,00	1 762 146,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 563 800,00	3 296 750,00	3 296 750,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 296 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	24 Février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'établissement, de recherche et de développement et frais d'insertion	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires)	5	24/02/2014
L	Autres immobilisations incorporelles	5	24/02/2014
L	Constructions et bâtiments durables	30	24/02/2014
L	Agencement et aménagement des terrains et des constructions et aménagements divers	15	24/02/2014
L	Ouvrages d'infrastructures	10	24/02/2014
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Matériel et outillage industriel	10	24/02/2014
L	Petit outillage industriel	5	24/02/2014
L	Mobilier de bureau	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et matériel informatique	10	24/02/2014
L	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	24/02/2014
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	24/02/2014
L	Agencements et aménagements de constructions, de bâtiments	15	24/02/2014
L	Installations électriques et téléphoniques	15	24/02/2014
L	Ouvrages d'infrastructures	10	24/02/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		44 750,00	44 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		44 750,00	44 750,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	44 750,00	44 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 750,00	0,00	0,00	44 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 752 146,00	III 1 752 146,00
Ressources propres externes de l'année (a)		380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	340 000,00	340 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 372 146,00	1 372 146,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 400,00	6 400,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 040,00	8 040,00
28131	Bâtiments	10 500,00	10 500,00
28138	Autres constructions	223 400,00	223 400,00
28154	Matériel industriel	3 200,00	3 200,00
28155	Outillage industriel	18 730,00	18 730,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	720 300,00	720 300,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	17 800,00	17 800,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	535,00	535,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	1 640,00	1 640,00
28181	Installations générales, agencements	140,00	140,00
28182	Matériel de transport	5 500,00	5 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 460,00	2 460,00
28184	Mobilier	540,00	540,00
28188	Autres	33 600,00	33 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	319 361,00	319 361,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 752 146,00	0,00	0,00	0,00	1 752 146,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	44 750,00
Ressources propres disponibles	IV	1 752 146,00
Solde	V = IV – II (6)	1 707 396,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,50	7,50	7,50	0,00	7,50
Adjoint technique 1e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,50	9,50	9,50	0,00	9,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PMI : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meuf du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
25/11/2013 -	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	12 900 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
25/09/2006 - Détention d'une part de capital	SO-SPACE	SO-SPACE	SAEM	1 525,00
06/11/2006 - Détention d'une part de capital	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	150 000,00
05/04/2012 - Détention d'une part de capital	Poitou Charentes auto partage	Poitou Charentes auto partage	SPL	5 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 77

Nombre de suffrages exprimés : 77

VOTES :

Pour : 64

Contre : 1

Abstentions : 12

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Date de convocation : 2 décembre 2016

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR

A NIORT, le 8 décembre 2016

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 8 décembre 2016

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

compte tenu de la transmission en préfecture, le ...~~13 DEC. 2016~~... et de la publication le 9 décembre 2016



A NIORT, le 8 décembre 2016

Le Président,

Jérôme BALOGÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2015

EPCI - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700062

POSTE COMPTABLE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif
voté par nature

BUDGET ANNEXE : CAN : ZONES D'ACTIVITES (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	8
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	12
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	13
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	14
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	16

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 000 500,00	1 737 200,00	1 737 200,00
6015	Terrains à aménager	680 000,00	518 000,00	518 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	217 500,00	258 200,00	258 200,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	100 000,00	961 000,00	961 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
66	Charges financières	124 760,00	118 000,00	118 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 720,00	119 000,00	119 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-960,00	-1 000,00	-1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 125 260,00	1 855 205,00	1 855 205,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	635 200,00	635 400,00	635 400,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	635 200,00	635 400,00	635 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	124 760,00	118 000,00	118 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	124 760,00	118 000,00	118 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		759 960,00	753 400,00	753 400,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 885 220,00	2 608 605,00	2 608 605,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 608 605,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	635 200,00	635 400,00	635 400,00
7015	Ventes de terrains aménagés	635 200,00	635 400,00	635 400,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5,00	5,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		635 200,00	635 405,00	635 405,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	1 125 260,00	1 855 200,00	1 855 200,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 125 260,00	1 855 200,00	1 855 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	124 760,00	118 000,00	118 000,00
796	Transferts charges financières	124 760,00	118 000,00	118 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 250 020,00	1 973 200,00	1 973 200,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 885 220,00	2 608 605,00	2 608 605,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 608 605,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	794 260,00	800 850,00	800 850,00
1641	Emprunts en euros	159 060,00	165 450,00	165 450,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	635 200,00	635 400,00	635 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		794 260,00	800 850,00	800 850,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		794 260,00	800 850,00	800 850,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 125 260,00	1 855 200,00	1 855 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	1 125 260,00	1 855 200,00	1 855 200,00
3555	Terrains aménagés	1 125 260,00	1 855 200,00	1 855 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 125 260,00	1 855 200,00	1 855 200,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 919 520,00	2 656 050,00	2 656 050,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 656 050,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 284 320,00	2 020 650,00	2 020 650,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	1 284 320,00	2 020 650,00	2 020 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 284 320,00	2 020 650,00	2 020 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 284 320,00	2 020 650,00	2 020 650,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	635 200,00	635 400,00	635 400,00
3555	Terrains aménagés	635 200,00	635 400,00	635 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		635 200,00	635 400,00	635 400,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		635 200,00	635 400,00	635 400,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 919 520,00	2 656 050,00	2 656 050,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 656 050,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 151 924,00										
1641 Emprunts en euros (total)					4 151 924,00										
0 013 03292Y (C024CCPC004)	Crédit Foncier de France	24/06/2011	08/07/2011	08/10/2011	484 000,00	F	FIXE		4,660	4,810	EURO	T	C	O	A-1
1804713 (C024CCPC001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	673 000,00	F	FIXE		4,930	5,020	EURO	T	P	O	A-1
1804838 (C022CCPC001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	12/05/2004	01/06/2004	01/09/2004	45 300,00	F	FIXE		4,850	4,940	EURO	T	P	O	A-1
1805346 (C023CCPC001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	03/03/2005	03/03/2005	03/06/2005	323 099,00	F	FIXE		3,850	3,900	EURO	T	P	O	A-1
70004174346 (C022CCPC002)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	23/04/2007	15/05/2007	15/08/2007	132 300,00	F	FIXE		4,200	4,280	EURO	T	P	O	A-1
70006678988 (C022CCPC003)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	27/04/2009	01/04/2009	01/07/2009	177 000,00	F	FIXE		4,480	4,520	EURO	T	P	O	A-1
70006679194 (C024CCPC002)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	27/11/2009	01/05/2009	01/08/2009	750 000,00	F	FIXE		4,480	4,540	EURO	T	P	O	A-1
8714458 (C023CCPC002)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	178 000,00	F	FIXE		3,430	3,470	EURO	T	P	O	A-1
8714469 (C021CCPC001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	59 200,00	F	FIXE		3,430	3,470	EURO	T	P	O	A-1
8714475 (C022CCPC004)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	79 310,00	F	FIXE		3,430	3,470	EURO	T	P	O	A-1
8714479 (C024CCPC003)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	1 250 715,00	F	FIXE		3,430	3,470	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautions reçus (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 151 924,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
II
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 977 656,88					165 015,11	118 834,96	0,00	20 569,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 977 656,88					165 015,11	118 834,96	0,00	20 569,00
0 013 03292Y (C024CCPC004)	N	0,00	A-1	399 300,07	24,50	F	FIXE	4,660	16 133,32	18 579,71	0,00	4 216,00
1804713 (C024CCPC001)	N	0,00	A-1	322 123,61	7,00	F	FIXE	4,930	37 926,85	15 186,67	0,00	1 206,00
1804838 (C022CCPC001)	N	0,00	A-1	22 215,37	7,50	F	FIXE	4,850	2 519,00	1 032,08	0,00	82,00
1805346 (C023CCPC001)	N	0,00	A-1	86 538,68	3,00	F	FIXE	3,850	25 488,93	2 966,67	0,00	189,00
70004174346 (C022CCPC002)	N	0,00	A-1	97 305,71	15,00	F	FIXE	4,200	4 557,44	4 015,68	0,00	497,00
70006678988 (C022CCPC003)	N	0,00	A-1	142 676,29	17,00	F	FIXE	4,480	5 505,29	6 300,27	0,00	1 536,00
70006679194 (C024CCPC002)	N	0,00	A-1	604 559,87	17,00	F	FIXE	4,480	23 327,63	26 686,01	0,00	4 316,00
8714458 (C023CCPC002)	N	0,00	A-1	147 983,22	19,00	F	FIXE	3,430	5 628,46	5 003,94	0,00	968,00
8714469 (C021CCPC001)	N	0,00	A-1	49 216,93	19,00	F	FIXE	3,430	1 871,92	1 684,24	0,00	322,00
8714475 (C022CCPC004)	N	0,00	A-1	65 935,60	19,00	F	FIXE	3,430	2 507,83	2 229,57	0,00	431,00
8714479 (C024CCPC003)	N	0,00	A-1	1 039 801,53	19,00	F	FIXE	3,430	39 548,44	35 160,12	0,00	6 806,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS - CAN : ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 977 656,88					165 015,11	118 834,96	0,00	20 569,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turner</i>)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 977 656,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		800 850,00	800 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		800 850,00	800 850,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	165 450,00	165 450,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	635 400,00	635 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	800 850,00	0,00	0,00	800 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	800 850,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (6)	-800 850,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : **77**

Nombre de suffrages exprimés : **77**

VOTES :

Pour : **66**

Contre : **3**

Abstentions : **8**

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Date de convocation : 2 décembre 2016

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR

A NIORT, le 8 décembre 2016

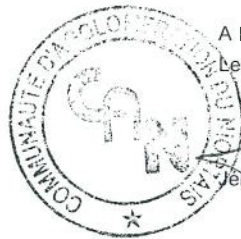
Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 8 décembre 2016

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

compte tenu de la transmission en préfecture, le ~~13 DEC. 2016~~ et de la publication le 9 décembre 2016



A NIORT, le 8 décembre 2016

Le Président,

Jerôme BALOISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

EPCI - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700039

POSTE COMPTABLE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif
voté par nature

BUDGET ANNEXE : CAN : IMMOBILIER D'ENTREPRISES (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	10
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	11
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	15
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	20
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	21
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	275 473,00	261 874,00	261 874,00
60611	Eau et assainissement	5 950,00	4 950,00	4 950,00
60612	Energie - Electricité	17 720,00	18 220,00	18 220,00
60628	Autres fournitures non stockées	120,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 550,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 200,00	11 800,00	11 800,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	75 000,00	56 300,00	56 300,00
61521	Entretien terrains	7 800,00	7 200,00	7 200,00
61522	Entretien bâtiments	26 084,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	25 845,00	25 845,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 400,00	6 200,00	6 200,00
6156	Maintenance	13 090,00	14 030,00	14 030,00
616	Primes d'assurances	7 634,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	13 394,00	13 394,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	900,00	900,00	900,00
6237	Publications	1 000,00	800,00	800,00
6238	Divers	500,00	1 600,00	1 600,00
6247	Transports collectifs	0,00	300,00	300,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	2 500,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	8 700,00	6 200,00	6 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	4 200,00	4 200,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	16 000,00	16 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	400,00	850,00	850,00
63512	Taxes foncières	63 610,00	66 070,00	66 070,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 015,00	2 015,00	2 015,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	96 473,00	75 900,00	75 900,00
6331	Versement de transport	567,00	428,00	428,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	270,00	204,00	204,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	540,00	408,00	408,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	162,00	122,00	122,00
64111	Rémunération principale titulaires	52 526,00	41 172,00	41 172,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 209,00	2 211,00	2 211,00
64118	Autres indemnités titulaires	13 524,00	11 170,00	11 170,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 045,00	6 826,00	6 826,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 259,00	13 041,00	13 041,00
6478	Autres charges sociales diverses	371,00	318,00	318,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 300,00	9 600,00	9 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 400,00	8 995,00	8 995,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	900,00	600,00	600,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
66	Charges financières	48 100,00	42 800,00	42 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 200,00	43 900,00	43 900,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 100,00	-1 100,00	-1 100,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 100,00	4 900,00	4 900,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		431 646,00	395 174,00	395 174,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	378 315,00	312 910,00	312 910,00

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	378 315,00	312 910,00	312 910,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		378 315,00	312 910,00	312 910,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	809 961,00	708 084,00	708 084,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		708 084,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	57 420,00	78 554,00	78 554,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachement	14 000,00	20 700,00	20 700,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	43 420,00	57 854,00	57 854,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	664 141,00	544 330,00	544 330,00
752	Revenus des immeubles	304 402,00	295 420,00	295 420,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	359 739,00	248 905,00	248 905,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		721 561,00	622 884,00	622 884,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	88 400,00	85 200,00	85 200,00
722	Immobilisations corporelles	14 000,00	1 000,00	1 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	74 400,00	84 200,00	84 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 400,00	85 200,00	85 200,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	809 961,00	708 084,00	708 084,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	708 084,00
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET				I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES				B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 300,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	3 000,00	3 000,00
2033	Frais d'insertion	300,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	176 800,00	78 500,00	78 500,00
2135	Installations générales, agencements	96 500,00	37 000,00	37 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 000,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	23 300,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 500,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 500,00	7 500,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	446 400,00	17 000,00	17 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	446 400,00	17 000,00	17 000,00
Total des dépenses d'équipement		673 500,00	100 500,00	100 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	124 383,00	139 535,00	139 535,00
1641	Emprunts en euros	119 500,00	114 000,00	114 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 883,00	4 400,00	4 400,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	21 135,00	21 135,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		124 383,00	139 535,00	139 535,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		797 883,00	240 035,00	240 035,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	88 400,00	85 200,00	85 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	74 400,00	84 200,00	84 200,00
13911	Etat et établissements nationaux	20 000,00	16 800,00	16 800,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 250,00	17 250,00	17 250,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	26 800,00	27 300,00	27 300,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	2 050,00	2 050,00	2 050,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	12 000,00	14 500,00	14 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 100,00	5 100,00	5 100,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	1 200,00	1 200,00	1 200,00
	Charges transférées	14 000,00	1 000,00	1 000,00
2313	Constructions	14 000,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		88 400,00	85 200,00	85 200,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	886 283,00	325 235,00	325 235,00
---	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
---	----------------------------------	------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
---	--	------

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				325 235,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET				I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES				B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	200 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	303 483,00	7 125,00	7 125,00
1641	Emprunts en euros	296 358,00	0,00	0,00
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	7 125,00	7 125,00	7 125,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		503 483,00	7 125,00	7 125,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 485,00	5 200,00	5 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 485,00	5 200,00	5 200,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		507 968,00	12 325,00	12 325,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	378 315,00	312 910,00	312 910,00
28031	Frais d'études	350,00	300,00	300,00
28051	Concessions et droits similaires	3 650,00	3 650,00	3 650,00
28128	Autres aménagements de terrains	15,00	15,00	15,00
28132	Immeubles de rapport	178 000,00	186 130,00	186 130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	19 400,00	8 700,00	8 700,00
28138	Autres constructions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
281533	Réseaux câblés	150,00	150,00	150,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 000,00	4 540,00	4 540,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 100,00	1 100,00	1 100,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	2 150,00	2 150,00	2 150,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	30 700,00	41 400,00	41 400,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	19 000,00	4 075,00	4 075,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	500,00	500,00	500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 100,00	16 050,00	16 050,00
28184	Mobilier	8 700,00	4 200,00	4 200,00
28188	Autres immo. corporelles	90 500,00	38 450,00	38 450,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		378 315,00	312 910,00	312 910,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		378 315,00	312 910,00	312 910,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		886 283,00	325 235,00	325 235,00
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				325 235,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES		II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II – ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 952 251,24										
1641 Emprunts en euros (total)					1 952 251,24										
1274372 (C018CCPC009)	Caisse des Dépôts et Consignations	28/12/2011	01/02/2012	01/02/2013	44 000,00	F	FIXE		4,510	4,520	EURO	A	P	O	A-1
1803482 (C018CCPC001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	31/07/2001	15/08/2001	15/11/2001	78 511,24	F	FIXE		5,520	5,640	EURO	T	P	O	A-1
1804712 (C018CCPC005)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	173 000,00	F	FIXE		4,930	5,020	EURO	T	P	O	A-1
1804714 (C018CCPC004)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	16/12/2003	01/03/2004	01/06/2004	26 500,00	F	FIXE		4,930	5,020	EURO	T	P	O	A-1
1804837 (C018CCPC006)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	12/05/2004	01/06/2004	01/09/2004	265 700,00	F	FIXE		4,850	4,940	EURO	T	P	O	A-1
70004791442 (C06002)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	08/11/2007	01/04/2008	01/03/2009	225 000,00	V	EURIB6M		4,720	1,150	EURO	S	P	O	A-1
8592049 (C06003)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	15/12/2009	15/03/2010	15/03/2011	250 000,00	F	FIXE		3,920	3,920	EURO	A	P	O	A-1
8714507 (C018CCPC007)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	05/10/2010	20/10/2010	20/01/2011	429 540,00	F	FIXE		3,360	3,400	EURO	T	P	O	A-1
MON282775EUR (C013CAN001)	Caisse Française de Financement Local	13/09/2011	12/12/2011	01/04/2012	460 000,00	F	FIXE		4,410	4,550	EURO	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
Solde des cautions encaissées et décaissées					0,00				0,000	0,000				N	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 952 251,24								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 209 372,79					113 377,66	43 800,58	0,00	11 755,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 209 372,79					113 377,66	43 800,58	0,00	11 755,00
12/4372 (C018CCPC009)	N	0,00	A-1	36 956,35	17,00	V	LIVRET A	2,250	1 833,44	831,52	0,00	723,00
1803482 (C018CCPC001)	N	0,00	A-1	27 029,00	5,00	F	FIXE	5,520	5 120,54	1 387,22	0,00	154,00
1804712 (C018CCPC005)	N	0,00	A-1	82 804,65	7,00	F	FIXE	4,930	9 749,37	3 903,87	0,00	310,00
1804714 (C018CCPC004)	N	0,00	A-1	12 683,78	7,00	F	FIXE	4,930	1 493,41	597,99	0,00	47,00
1804837 (C018CCPC006)	N	0,00	A-1	130 300,83	7,00	F	FIXE	4,850	14 774,70	6 063,58	0,00	482,00
70004791442 (C06002)	N	0,00	A-1	109 110,11	6,00	V	EURIB6M	0,210	15 168,17	115,86	0,00	35,00
8592049 (C06003)	N	0,00	A-1	166 859,31	8,00	F	FIXE	3,920	15 818,80	6 540,88	0,00	4 737,00
8714507 (C018CCPC007)	N	0,00	A-1	329 295,49	14,00	F	FIXE	3,360	18 752,55	10 829,69	0,00	2 070,00
MON28275EUR (C013CAN001)	N	0,00	A-1	314 333,27	10,00	F	FIXE	4,410	30 666,68	13 539,97	0,00	3 197,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		800,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des cautions encaissées et décaissées	N	0,00	-	800,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 210 172,79					113 377,66	43 800,58	0,00	11 755,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES		II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,93	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 209 372,79	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	24/02/2014
L	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels)	5	24/02/2014
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie proprement dit	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie protection	3	24/02/2014
L	Equipement des cuisines	15	24/02/2014
L	Mobilier de restauration	15	24/02/2014
L	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24/02/2014
L	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24/02/2014
L	Equipement général (entretien des sols, hygiène, ect ...)	10	24/02/2014
L	Mobilier et matériel médical	15	24/02/2014
L	Equipement des garages	10	24/02/2014
L	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24/02/2014
L	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Equipements divers	10	24/02/2014
L	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24/02/2014
L	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24/02/2014
L	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24/02/2014
L	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Instruments de musique	8	24/02/2014
L	Equipements sportifs et de loisirs	10	24/02/2014
L	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24/02/2014
L	Mobilier urbain	10	24/02/2014
L	Matériel de navigation	20	24/02/2014
L	Bâtiments légers - abris	10	24/02/2014
L	Immeuble de rapport	30	24/02/2014
L	Autres agencements et aménagement de terrains	15	24/02/2014
L	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24/02/2014
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24/02/2014
L	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24/02/2014
L	Réseaux d'eaux pluviales	40	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24/02/2014

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		219 335,00	219 335,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		135 135,00	135 135,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	114 000,00	114 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21 135,00	21 135,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		84 200,00	84 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	84 200,00	84 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	219 335,00	0,00	0,00	219 335,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		312 910,00	III 312 910,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		312 910,00	312 910,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	300,00	300,00
28051	Concessions et droits similaires	3 650,00	3 650,00
28128	Autres aménagements de terrains	15,00	15,00
28132	Immeubles de rapport	186 130,00	186 130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 700,00	8 700,00
28138	Autres constructions	1 500,00	1 500,00
281533	Réseaux câblés	150,00	150,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 540,00	4 540,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 100,00	1 100,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	2 150,00	2 150,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	41 400,00	41 400,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	4 075,00	4 075,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	500,00	500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 050,00	16 050,00
28184	Mobilier	4 200,00	4 200,00
28188	Autres immo. corporelles	38 450,00	38 450,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	312 910,00	0,00	0,00	0,00	312 910,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	219 335,00
Ressources propres disponibles	IV	312 910,00
Solde	V = IV - II (6)	93 575,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					57 000,00	7 125,00	7 125,00
2009	Location vente immobilière	AUTREMENT NIORT	8	M	57 000,00	7 125,00	7 125,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					57 000,00	7 125,00	7 125,00

II – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,66	1,66	1,66	0,00	1,66
Adjoint administratif 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	0,00	0,66	0,66	0,66	0,00	0,66
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,66	1,66	1,66	0,00	1,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : **77**

Nombre de suffrages exprimés : **77**

VOTES :

Pour : **72**

Contre : **3**

Abstentions : **2**

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Date de convocation : 2 décembre 2016

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR

A NIORT, le 8 décembre 2016

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 8 décembre 2016

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

compte tenu de la transmission en préfecture, le **13 DEC. 2016**, et de la publication le 9 décembre 2016



A NIORT, le 8 décembre 2016

Le Président,

Jérôme BALOGE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016.

EPCI - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700021

POSTE COMPTABLE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif
voté par nature

BUDGET ANNEXE : CAN : ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	8
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	9
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	10
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	11
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	13
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	15

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	22 894,00	19 397,00	19 397,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	200,00	200,00	200,00
616	Primes d'assurances	775,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	775,00	775,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	16 119,00	11 022,00	11 022,00
63512	Taxes foncières	300,00	1 900,00	1 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	29 889,00	31 270,00	31 270,00
6331	Versement de transport	179,00	188,00	188,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	85,00	90,00	90,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	170,00	179,00	179,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	51,00	54,00	54,00
64111	Rémunération principale titulaires	16 406,00	17 305,00	17 305,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	611,00	611,00	611,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 100,00	4 108,00	4 108,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 850,00	3 001,00	3 001,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 437,00	5 734,00	5 734,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 100,00	12 100,00	12 100,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 100,00	12 100,00	12 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		57 883,00	62 772,00	62 772,00

023	Virement à la section d'investissement	10 400,00	11 250,00	11 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	11 700,00	11 600,00	11 600,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 700,00	11 600,00	11 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 100,00	22 850,00	22 850,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	79 983,00	85 622,00	85 622,00
---	------------------	------------------	------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 622,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	72 983,00	78 622,00	78 622,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	72 983,00	78 617,00	78 617,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		79 983,00	85 622,00	85 622,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	79 983,00	85 622,00	85 622,00
---	------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 622,00
--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	170 000,00	320 000,00	320 000,00
2111	Terrains nus	150 000,00	300 000,00	300 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		170 000,00	320 000,00	320 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100,00	2 850,00	2 850,00
168758	Dettes - Autres groupements	2 100,00	2 850,00	2 850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 100,00	2 850,00	2 850,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		172 100,00	322 850,00	322 850,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	172 100,00	322 850,00	322 850,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	322 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	300 000,00	300 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	150 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		150 000,00	300 000,00	300 000,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	10 400,00	11 250,00	11 250,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	11 700,00	11 600,00	11 600,00
28132	Immeubles de rapport	2 100,00	2 850,00	2 850,00
28184	Mobilier	2 600,00	1 975,00	1 975,00
28188	Autres immo. corporelles	7 000,00	6 775,00	6 775,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 100,00	22 850,00	22 850,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 100,00	22 850,00	22 850,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	172 100,00	322 850,00	322 850,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	322 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES		II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1). Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	24 février 2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	24/02/2014
L	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels)	5	24/02/2014
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie proprement dit	10	24/02/2014
L	Matériel de voirie protection	3	24/02/2014
L	Equipement des cuisines	15	24/02/2014
L	Mobilier de restauration	15	24/02/2014
L	Vaisselle et plâtrerie en acier oxydable	1	24/02/2014
L	Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10	24/02/2014
L	Equipement général (entretien des sols, hygiène, ect ...)	10	24/02/2014
L	Mobilier et matériel médical	15	24/02/2014
L	Equipement des garages	10	24/02/2014
L	Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5	24/02/2014
L	Petit outillage d'atelier ou industriel	5	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Equipements divers	10	24/02/2014
L	Mobilier de bureau et mobilier informatique	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10	24/02/2014
L	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux	5	24/02/2014
L	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24/02/2014
L	Matériel Hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Instruments de musique	8	24/02/2014
L	Equipements sportifs et de loisirs	10	24/02/2014
L	Matériel et petit équipement sportifs et de loisirs	5	24/02/2014
L	Mobilier urbain	10	24/02/2014
L	Matériel de navigation	20	24/02/2014
L	Bâtiments légers - abris	10	24/02/2014
L	Immeuble de rapport	30	24/02/2014
L	Autres agencements et aménagement de terrains	15	24/02/2014
L	Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15	24/02/2014
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15	24/02/2014
L	Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15	24/02/2014
L	Réseaux d'eaux pluviales	40	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Bâtiments et installations)	15	24/02/2014
L	Subventions d'équipements versées (Projet d'infrastructures d'intérêt national)	30	24/02/2014

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 850,00	2 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 850,00	2 850,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 850,00	2 850,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 850,00	0,00	0,00	2 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 850,00	III 22 850,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		22 850,00	22 850,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28132	Immeubles de rapport	2 850,00	2 850,00
28184	Mobilier	1 975,00	1 975,00
28188	Autres immo. corporelles	6 775,00	6 775,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	11 250,00	11 250,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 850,00	0,00	0,00	0,00	22 850,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 850,00
Ressources propres disponibles	IV	22 850,00
Solde	V = IV – II (6)	20 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,70	0,70	0,70	0,00	0,70
Adjoint du patrimoine 2e classe	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Conservateur patrimoine chef	A	0,00	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,70	0,70	0,70	0,00	0,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : **77**

Nombre de suffrages exprimés : **77**

VOTES :

Pour : **74**

Contre : **3**

Abstentions : **0**

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Date de convocation : 2 décembre 2016

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR

A NIORT, le 8 décembre 2016

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 8 décembre 2016

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
 compte tenu de la transmission en préfecture, le **13-DEC-2016**, et de la publication le 9 décembre 2016



A NIORT, le 8 décembre 2016

Le Président,

Jérôme BALOSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Numéro SIRET
20004131700179

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAN : ENERGIES RENOUVELABLES (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	17
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	21
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	58 505,00	58 505,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		58 505,00	58 505,00

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	86 575,00	86 575,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
		86 575,00	86 575,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	145 080,00	145 080,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 500,00	0,00	20 705,00	20 705,00	20 705,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		18 500,00	0,00	20 710,00	20 710,00	20 710,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	2 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		21 300,00	0,00	22 510,00	22 510,00	22 510,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		3 545,00	3 545,00	3 545,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 000,00		32 450,00	32 450,00	32 450,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		37 000,00		35 995,00	35 995,00	35 995,00
TOTAL		58 300,00	0,00	58 505,00	58 505,00	58 505,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	58 505,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	46 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		46 000,00	0,00	43 005,00	43 005,00	43 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		46 000,00	0,00	43 005,00	43 005,00	43 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 300,00		15 500,00	15 500,00	15 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 300,00		15 500,00	15 500,00	15 500,00
TOTAL		58 300,00	0,00	58 505,00	58 505,00	58 505,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	58 505,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	20 495,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	3 075,00	3 075,00	3 075,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	70 000,00	0,00	71 075,00	71 075,00	71 075,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	70 000,00	0,00	71 075,00	71 075,00	71 075,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 300,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 300,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
	TOTAL	82 300,00	0,00	86 575,00	86 575,00	86 575,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 575,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	45 300,00	0,00	50 580,00	50 580,00	50 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	45 300,00	0,00	50 580,00	50 580,00	50 580,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	45 300,00	0,00	50 580,00	50 580,00	50 580,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	0,00	3 545,00	3 545,00	3 545,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 000,00	0,00	32 450,00	32 450,00	32 450,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	37 000,00	0,00	35 995,00	35 995,00	35 995,00
	TOTAL	82 300,00	0,00	86 575,00	86 575,00	86 575,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 575,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	20 495,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 705,00		20 705,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	32 450,00	32 450,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	1 500,00		1 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 545,00	3 545,00
	Dépenses d'exploitation – Total	22 510,00	35 995,00	58 505,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	58 505,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 500,00	11 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 075,00	0,00	3 075,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	65 000,00	4 000,00	69 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	71 075,00	15 500,00	86 575,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 575,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	43 000,00		43 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		4 000,00	4 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00		5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 500,00	11 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		43 005,00	15 500,00	58 505,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	58 505,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 580,00	0,00	50 580,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		32 450,00	32 450,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 545,00	3 545,00
Recettes d'investissement – Total		50 580,00	35 995,00	86 575,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 575,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	18 500,00	20 705,00	20 705,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 100,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	200,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 388,00	8 200,00	8 200,00
6287	Remboursements de frais	10 212,00	10 305,00	10 305,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	600,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		18 500,00	20 710,00	20 710,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	300,00	300,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	2 500,00	1 500,00	1 500,00
695	Impôts sur les bénéfiques	2 500,00	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		21 300,00	22 510,00	22 510,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 545,00	3 545,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	37 000,00	32 450,00	32 450,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	37 000,00	32 450,00	32 450,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		37 000,00	35 995,00	35 995,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		37 000,00	35 995,00	35 995,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		58 300,00	58 505,00	58 505,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	58 505,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	46 000,00	43 000,00	43 000,00
707	Ventes de marchandises	46 000,00	43 000,00	43 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	5,00	5,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		46 000,00	43 005,00	43 005,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		46 000,00	43 005,00	43 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	12 300,00	15 500,00	15 500,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	4 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 300,00	11 500,00	11 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 300,00	15 500,00	15 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		58 300,00	58 505,00	58 505,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	58 505,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	0,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	70 000,00	3 075,00	3 075,00
2151	Installations complexes spécialisées	70 000,00	3 075,00	3 075,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	65 000,00	65 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses d'équipement		70 000,00	71 075,00	71 075,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		70 000,00	71 075,00	71 075,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	12 300,00	15 500,00	15 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 300,00	11 500,00	11 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 800,00	4 000,00	4 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	7 500,00	7 500,00	7 500,00
	Charges transférées	0,00	4 000,00	4 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	4 000,00	4 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		12 300,00	15 500,00	15 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		82 300,00	86 575,00	86 575,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 575,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	45 300,00	50 580,00	50 580,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	45 300,00	36 180,00	36 180,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	14 400,00	14 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		45 300,00	50 580,00	50 580,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		45 300,00	50 580,00	50 580,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	3 545,00	3 545,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	37 000,00	32 450,00	32 450,00
28031	Frais d'études	2 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	16 500,00	14 650,00	14 650,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 500,00	17 800,00	17 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		37 000,00	35 995,00	35 995,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		37 000,00	35 995,00	35 995,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		82 300,00	86 575,00	86 575,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 575,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Panneaux photovoltaïques	20	24/02/2014
L	Onduleurs	10	24/02/2014
L	Frais d'études	5	24/02/2014
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	24/02/2014
L	Matériel et petit équipement	5	24/02/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 500,00	11 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 500,00	11 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 500,00	11 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 500,00	0,00	0,00	11 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		35 995,00	III 35 995,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		35 995,00	35 995,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	14 650,00	14 650,00
28151	Installations complexes spécialisées	17 800,00	17 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 545,00	3 545,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	35 995,00	0,00	0,00	0,00	35 995,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	11 500,00
Ressources propres disponibles	IV	35 995,00
Solde	V = IV – II (6)	24 495,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : **77**

Nombre de suffrages exprimés : **77**

VOTES :

Pour : **74**

Contre : **3**

Abstentions : **0**

Préfecture des Deux-Sèvres

13 DEC. 2016

Date de convocation : 2 décembre 2016

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR

A NIORT, le 8 décembre 2016

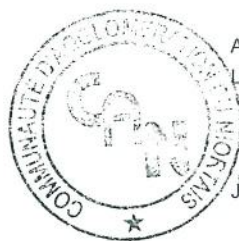
Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire

A NIORT, le 8 décembre 2016

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

compte tenu de la transmission en préfecture, le **13 DEC. 2016**, et de la publication le 9 décembre 2016



A NIORT, le 8 décembre 2016

Le Président,

Jérôme BALOGE

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOI
AIFFRES	BILLY Jacques		C. BREMAUD			
	MARC Sophia					
	MORIN Serge					
AMURE	MOINARD Marcel					
	MICHAUD Loic					
ARCAIS	PANIER Michel		R. LAICHOIR			
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	SECHERESSE Dolorès					
BELLEVILLE	SALANON Jean-François					
	MARCHESSEAU Roger					
BESSINES	THOMAS Patrick					
	ROUSSEAU Noëlle					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
BOISSEROLLES	PROUST Adrien	<i>[Signature]</i>				
	ROUSSEAU Thierry					
BOURDET (LE)	CLISSON Jean-Luc	<i>[Signature]</i>				
	FERRAND Michel					
BRÛLAIN	LECOINTE Alain	<i>[Signature]</i>				
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques	<i>[Signature]</i>				
	CHAVIER Charles-Antoine	<i>[Signature]</i>				
	RICHECOEUR Claire	<i>[Signature]</i>	C-A CHAVIER			
COULON	SIMON Michel	<i>[Signature]</i>				
	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry	<i>[Signature]</i>				
	HENJIN-FERRER Véronique	<i>[Signature]</i>				

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

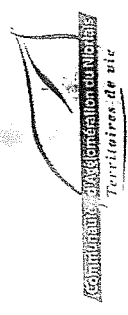
Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
EPANNES	BEAUFILS Thierry	<i>[Signature]</i>				
	MOUSSEAU Denis					
FORS	DELGUTTE Stéphanie	<i>[Signature]</i>				
	BARBOT Patrice					
FOYE MONJAULT (1a)	MICHAUD Dany	<i>[Signature]</i>				
	CHATELIER Jean-Claude					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain	<i>[Signature]</i>				
	BRUMELOT Sylvie					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard	<i>[Signature]</i>				
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent	<i>[Signature]</i>				
	BARRAUD Jacques					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre					
	DECHAINÉ Catherine					
MAGNE	LABORDERIE Gérard	CF				
	FAVIER-AUGEREAU Catherine					
MARIGNY	BAUDOIN Daniel	Suppléant				
	PROUST Anne-Marie	Suppléant				
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
NIORT	BALOGÉ Jérôme	<i>[Signature]</i>	M. THEBAULT			
	BARBOTIN Jeanine	<i>[Signature]</i>	S. LAPLACE			
	BAUDIN Alain	<i>[Signature]</i>				
	BOUDAHMANI Yamina	<i>[Signature]</i>				
	BRUNETEAU Carole	<i>[Signature]</i>				
	CHARBONNEAU Jean-Romée	<i>[Signature]</i>				
	CHASSAGNE Christelle	<i>[Signature]</i>				
	DELAGARDE Luc	<i>[Signature]</i>			309	A. BAUDIN
	DUFORESTEL Pascal	<i>[Signature]</i>				
	DUPEYROU Romain	<i>[Signature]</i>				
	GARENNE Marie-Chantal	<i>[Signature]</i>				
	GODEAU Isabelle	<i>[Signature]</i>				
	GRIPPON Alain	<i>[Signature]</i>				

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOI
NIORT (suite)	HOLTZ Anne-Lydie	<i>[Signature]</i>	R. DUREYRON			
	HYPEAU Christine	<i>[Signature]</i>	Y. BOUDAHMANI			
	JARRY Agnès	<i>[Signature]</i>				
	JEUFFRAULT Dominique	<i>[Signature]</i>				
	JOHNSON Monique	<i>[Signature]</i>				
	JUIN Guillaume	<i>[Signature]</i>				
	LAHOUSSE Lucien-Jean	<i>[Signature]</i>	C. CHASSAGNE			
	LAPLACE Simon	<i>[Signature]</i>				
	LEFEBVRE Jacqueline	<i>[Signature]</i>				
	MARTINS Elmano	<i>[Signature]</i>	A JARBY			
	METAYER Jostane	<i>[Signature]</i>	E. TRUONG			
	MILLASSEAU Marie-Paule	<i>[Signature]</i>				
	NIETO Rose-Marie	<i>[Signature]</i>			1	M-P MILLASSEAU

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
NIORT (suite2)	PAILLEY Michel	V.F.S.	P. SIMMONET			
	PARTHENAY Sébastien	o l'heure				
	PERSAIS Eric	E.P.	S Parthenay			
	PIVETEAU Alain					
	RIMBAUD Sylvette	S Piveteau	G IVIN			
	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia					
	SEGUIN Nathalie					
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique		D. IEUFFRAULT			
	THEBAULT Marc					
	TRUONG Floélie	o l'heure				
	VACKER Yvonne	V. Vacker	C. SAN MARTIN P. RAYDEN			

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
PRAHECQ	ROULLEAU Claude					
	BONNEAU Christine					
PRIAIRES	BOUCHERY Marie-Christelle	Excusée				
	LIXON Myriam					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques		J. LEFEBVRE			
	MERLET Gilles					
PRISSE-LA-CHARRIERE	FRADIN Jean-Claude					
	MARQUIS Dominique					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie		G. GIBAUT			
	COUTINOT Geneviève					
SAINTE ETIENNE LA CIGOGNE	VEDIE Michel					
	RIVIERE Jacky					

FEUILLE D'EMERGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
SAINTE GELAIS	JUGE Bruno					
	DESENFANT Emilienne					
SAINTE GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	JAROS Michel					
SAINTE HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany					
	DUBREUCCQ Alain					
SAINTE-MARTIN DE BERNEGOUE	FREDON Jean-Martial	<i>Excuse</i>				
	MICHELET Pascaline					
SAINTE MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINTE REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

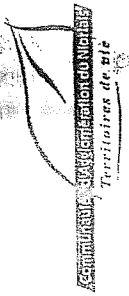


Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR
SAIN ROMANS DES CHAMPS	BROSSARD Sophie	<i>[Signature]</i>				
	POUGNARD Olivier					
SAIN SYMPHORIEN	PACAULT René	<i>[Signature]</i>				
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOURE Rabah	<i>[Signature]</i>				
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel	<i>[Signature]</i>				
	SAFANJON Fabien					
THORIGNY SUR LE MIGNON	GIBAULT Gérard	<i>[Signature]</i>				
	CHENU Yannick					
USSEAU	VALEZE Céline	<i>Excusée</i>				
	GUILLEUX Jean					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 8 décembre 2016



COMMUNES	DELEGUES/TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR /
VALLANS	MISBERT Joël	<i>[Signature]</i>				
	HALGAN Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert	<i>[Signature]</i>			32	A. LAIÈRE
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	DAVID Didier	<i>[Signature]</i>				
	BEAUSSE Sylvie					
VOUILLE	BAUDOUIN Arne	<i>[Signature]</i>				
	PIERRON Stéphane	<i>[Signature]</i>				

